

# NATURE ET VILLE DENSE : DES ENJEUX LIÉS



#01 | Juin 2024 OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Brest, Rives de Penfeld | Crédit : Adeupa

## Renouveau urbain et nature

nécessaires à la qualité de ville



Des **bienfaits**  
multiples à conjuguer

## Ville et nature entremêlées

pour accepter la ville dense



Nature en ville et renouvellement urbain sont des sujets intrinsèquement liés pour fabriquer la ville durable et désirable de demain. Face aux conséquences multiples de l'étalement urbain sur la biodiversité, le climat, la santé..., l'aspiration à endiguer ce processus encourage à un retour vers des villes plus « denses ». Le renouvellement urbain c'est d'abord le recyclage du foncier déjà artificialisé. Pour autant, cette densité ne doit pas se traduire par un simple comblement des vides urbains afin de laisser toute sa place à la nature, tout aussi nécessaire à la qualité de vie en ville.

L'objectif du ZAN (zéro artificialisation nette) est de « décourager les extensions urbaines peu denses [...] qui conduisent à amplifier l'étalement urbain, tout en préservant la nature en ville ». La publication au Journal officiel fin novembre 2023 de trois décrets pour l'application de cette notion issue de la loi climat et résilience a permis de préciser les modalités de mise en œuvre de la réforme. Le législateur a fixé un seuil de 2 500 m<sup>2</sup> au-dessus duquel les surfaces « dont les sols sont nus ou végétalisées » sont considérées comme non-artificialisées car présentant une « valeur écologique plus grande ». Il définit le calcul de l'artificialisation nette d'un territoire comme étant le solde entre les surfaces nouvellement artificialisées par la création de bâtiments, routes, parkings et les surfaces nouvellement renaturées par la restauration des cours d'eau, de prairies, de parcs et jardins publics.

Au-delà des chiffres et des calculs nécessaires à l'évaluation de cette politique publique, il s'agit bien d'inventer de nouveaux modèles de ménagements de la nature en milieu urbain conjuguant sobriété et qualité du cadre de vie pour nos concitoyens.

# Des bienfaits multiples à conjuguer

Les dernières décennies ont vu l'essor de travaux scientifiques démontrant les nombreux **effets bénéfiques de la nature en ville** et l'émergence de la **demande sociale** impliquant de vivre et pratiquer la nature au quotidien. Selon l'enquête de l'OEB (observatoire de l'environnement en Bretagne) de 2024, **100 % des Bretons considèrent la présence de végétation comme importante dans leur vie**. Au niveau national, en 2020, 70 % des Françaises et des Français déclaraient que les espaces verts publics leur avaient manqué durant le confinement. Cette période a renforcé la revendication du besoin de nature et la prise de conscience individuelle de son caractère vital pour notre santé physique et mentale. Elle fut aussi un révélateur d'**inégalités dans la répartition des espaces de nature et leur accessibilité** ; les personnes ayant le niveau socio-économique plus faible ayant d'avantage besoin d'espaces de nature de proximité parce qu'elles ne peuvent pas se déplacer loin ou partir en vacances dans la « grande nature ».



## JARDIN PARTAGÉ

Cet espace ouvert à toutes et tous est accompagné par l'association Vert le jardin. C'est un lieu de pédagogie du jardinage, de sensibilisation à la biodiversité et de créativité.

Saint-Brieuc | La ressource  
Crédit : Vert le jardin 22

## Social

Pour 80 % des Français, la création de nouveaux espaces verts doit être la priorité des municipalités. Favoriser l'accès à la nature en ville contribue à l'amélioration de la qualité de vie et à une meilleure équité en contribuant à :

- l'augmentation du lien social,
- la baisse des violences domestiques,
- la baisse des actes d'incivilité,
- l'insertion sociale via les jardins partagés.



## JARDIN THÉRAPEUTIQUE

Créé en 2023, le potager est entretenu par 35 patients qui y viennent deux fois par semaine.

Colmar | Centre d'addictologie Pasteur  
Crédit : Eric Kleinhoffer, France Télévisions

## Santé mentale

Les citoyens vivant à moins de 300 m d'un espace de nature présentent un niveau de stress réduit par rapport à ceux vivant à plus d'un kilomètre. La présence et l'accessibilité aux espaces de nature en ville au quotidien favorisent l'activité physique qui entraîne des effets bénéfiques sur la santé mentale tels que :

- l'apaisement du niveau de stress et d'anxiété,
- la régulation de la fatigue mentale,
- la baisse des taux de suicide et de dépression,
- la diminution de l'hyperactivité et des troubles de l'attention chez l'enfant,
- l'accroissement de la qualité de sommeil.



La nature en ville des bienfaits multiples à conjuguer



## COUR D'ÉCOLE

Depuis 2023, dans le cadre de l'appel à projet Chifoumi 1 du CAUE 29, les élèves bénéficient de l'accompagnement de paysagistes pour repenser leur cour d'école primaire.

Porspoder | École du Spernoc  
Crédit : Onésime-paysage

## Culture/Éducation

Moins on est en relation avec la nature, plus on l'oublie. C'est ce qu'on appelle l'**amnésie environnementale**, chaque génération prenant comme référence l'état de la nature à sa naissance. L'expérience de nature offre une garantie de prise en compte des enjeux écologiques et climatiques qui encourage :

- la connaissance du patrimoine végétal et animal,
- la conscience de la toponymie,
- l'éducation à l'alimentation via l'agriculture urbaine,
- la stimulation des imaginaires et de la créativité.

## Santé physique

70 % de la mortalité mondiale est due aux maladies physiques chroniques ; la pollution de l'air et la sédentarité étant les principaux facteurs de risque. La présence d'espaces de nature en ville constitue un levier d'action majeur en matière de santé publique, par l'encouragement de la pratique d'activités physiques et la stimulation de l'usage du vélo et de la marche au quotidien. Ils permettent :

- l'augmentation de l'espérance de vie des personnes les plus défavorisés ;
- la réduction des risques d'obésité et de diabète de type II ;
- la baisse des maladies circulatoires, respiratoires, cardiovasculaires, des migraines... ;
- la majoration de la production de cellules anticancéreuses ;
- l'augmentation des chances de survie suite aux AVC ;
- la facilitation de la guérison ;
- l'amélioration de la croissance des enfants.



### ESPACE SPORTIF

Ce poumon vert situé dans un tissu urbain densément bâti est propice aux activités sportives comme aux déplacements actifs.

Relecq Kerhuon | Coulée verte  
Crédit : Adeupa

## Attractivité/Économie

Pour 80 % des Français, la proximité d'un espace vert est un critère important dans le choix de leur habitation. La nature est une composante essentielle de la qualité de vie des résidents. Son importance se mesure en termes de :

- valorisation du prix du foncier dans un rayon de 1 km autour des espaces verts ;
- attractivité des entreprises par l'amélioration de leur environnement de travail ;
- renforcement de l'attractivité touristique.

La présence de nature en ville participe à l'économie locale. Elle permet également de faire des économies en matière de :

- dépenses liées à la santé ;
- économie en matière de gestion de l'eau.



### ÉCO-PÂTURAGE

Depuis 2022, l'éco-pâturage s'inscrit dans la gestion écologique des cimetières brestois et dans le projet « cimetières, lieux de vies », ainsi que le jardin partagé du cimetière de Kerfautras.

Brest | Cimetière de Kerfautras  
Crédit : Damien Goret, Brest métropole

## Environnement

Pour 50 % des Français, la ville du futur sera végétale ou écologique. Sous réserve du bon fonctionnement des écosystèmes, de la variété des espaces, de leur interconnexion et de leur gestion écologique, les espaces de nature permettent d'agir sur le maintien et l'amélioration de la biodiversité et d'atténuer les phénomènes extrêmes liés au dérèglement climatique, via :

- la réduction du risque d'inondations et d'érosion,
- l'infiltration et l'épuration des eaux de pluie dans le sol,
- le stockage du carbone,
- la protection de la qualité des sols,
- la régulation de la température des villes,
- la captation des polluants atmosphériques,
- le recyclage des déchets organiques.



### GESTION DES EAUX PLUVIALES

Depuis 2015, la création de bassins végétalisés permet de gérer les eaux de pluie. Ces espaces à la fois techniques, écologiques et paysagers offrent de multiples usages.

Lannilis | Vallée verte  
Crédit : Adeupa

Nature  
ville :  
enfants  
simples  
juger

# Ville et nature entremêlées pour une acceptabilité sociale de la densité

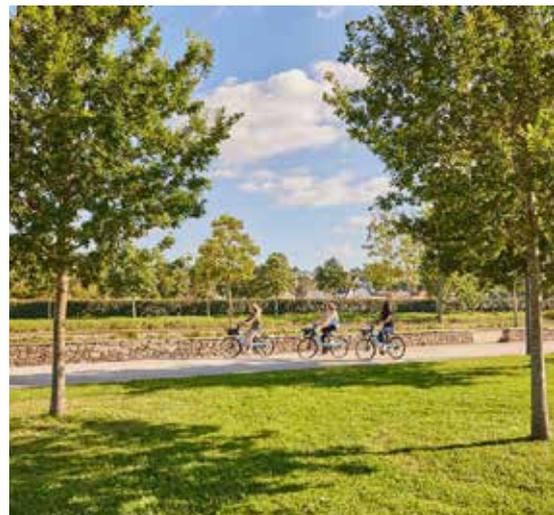
**Les espaces de nature témoignent d'une singularité géographique et historique de nos centres urbains qu'il convient de ménager pour ancrer la ville dense dans un récit territorial.** Vallons, cours d'eau, falaises, glacis militaires, champs de foire, carrières, friches, vestiges de maraîchage, anciennes cressonnières, prairies humides associées ou non au patrimoine bâti des fontaines, lavoirs, moulins, kanndi. Ces espaces de nature offrent la possibilité d'un dialogue entre naturel et urbain qui multiplie les points de vue et, tels des amers, permettent aux habitantes et aux habitants de se situer dans leurs espaces quotidiens. En outre, ils jouent un rôle de mémoire vivante d'un passé territorial méconnu pour une partie d'entre eux. Ils sont source d'activation des imaginaires pour leur permettre une projection dans une communauté de destin.

**Les espaces de nature doivent être considérés comme des équipements urbains à part entière à l'échelle des quartiers, des communes, des EPCI.** Ils ne doivent pas se résumer aux parcs et jardins. Arbres

d'alignements, vergers, friches, jardins privés, potagers, murs végétalisés, prairies : ces différentes formes de nature sont propices à des usages différents et à une appropriation des habitants.

**Au-delà de la réponse comptable à des besoins fonctionnels, la nature est une composante urbaine qui permet d'accepter les transformations des villes et des bourgs vers un modèle plus soutenable.** Vivre dans un quartier dense peut être une opportunité si la place du végétal est importante, si la chaleur estivale est atténuée par les frondaisons, si les plantes nous procurent un décor changeant à chaque saison, si le pépiement des oiseaux est perceptible depuis nos fenêtres, si les haies et les grimpantes préservent notre intimité, si les effluves des fleurs rythment nos parcours urbains, ou encore si les enfants nous apprennent le nom des insectes. Vivre dans un quartier dense peut être une opportunité si les rivières redécouvrent leur lit majeur pour s'exprimer sereinement à toute saison et si l'eau de pluie devient spectacle. Vivre dans un quartier

dense peut être une opportunité si l'on ménage des espaces de nature communs pour jouer, se réunir, se maintenir en forme, flâner, méditer, imaginer...



Landerneau, Jardins de la Palud | Crédit : A Lamoureux, CCPLD

## Pour aller plus loin

### Avec l'Adeupa



[Nature en ville à Brest. Une ressource pour l'avenir](#)  
2021



[Représentations sociales de la nature à Brest métropole](#)  
2019



[Nature en ville à Brest. Une ressource pour l'avenir](#)  
2019

[Retrouvez en ligne l'observatoire de l'aménagement sur la fresque interactive de la ville de demain !](#)



### Et ailleurs

- [ZAN et paysage](#)  
Inspection générale de l'environnement et du développement durable - 2024
- [ZAN, fascicule de mise en oeuvre](#)  
Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - 2024
- [Catégories des surfaces artificialisées](#)  
Code de l'urbanisme - annexe article R. 101-1 - 2023
- [Bien-être en ville et changement climatique, la part de la nature](#)  
Lise Bourdeau-Lepage - 2023
- [Effets bénéfiques des espaces de nature en ville sur la santé](#)  
Plante & Cité - 2021

## LES OBSERVATOIRES | AMÉNAGEMENT

Direction de la publication : Sylvain Rouault | Réalisation : Anne-Simone Burel, Johane Colloc

Relecture : Magali Can | Mise en page : Jeanne Lefer

Contact : [contact@adeupa-brest.fr](mailto:contact@adeupa-brest.fr) | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71

Tirage : 500 exemplaires | Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2024

Réf : 24-092 | Site web : [www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)

